



# APPEL A COMMUNICATION

**l'International Finance group Tunisia , IFGT, Université de Tunis El Manar  
 Risk Management and Research in Accounting and Finance, RIM- RAF, Université de la Manouba,  
 Modélisation et décision dans les organisations, MODEOR, IHEC, Université de Sfax  
 Technologie d'Information, Gouvernance et Entrepreneuriat , LARTIGE, Université de Sfax  
 Gouvernance et Finance et comptabilité, GFC, Université de Sfax  
 Ingénierie Scientifique des Organisations, ISO, ENCG Casa Blanca  
 Équipe de recherche en Développement et Management de Projets, EDMP, Université Ibn Zohr, Aghadir**

**« La responsabilité sociale des entreprises :  
 vecteur de compétitivité, d'innovation et de performance financière »**

**Date :** 29,30 avril et 01 mai 2018  
**Lieu :** Hammamet

## Axes du Colloque

- **Axe 1 :** Compétitivité et responsabilité sociale des entreprises.
- **Axe 2 :** Entrepreneuriat et Innovation
- **Axe 3 :** Gouvernance d'entreprise
- **Axe 4 :** Risk Management
- **Axe 5 :** Marchés financiers et des matières premières



**colloque2018rse@gmail.com**

## Calendrier

**Date limite d'envoi des propositions** 15 mars 2018  
**Notification aux auteurs** 20 Mars 2018  
**Date limite d'inscription** 05 Avril 2018  
**Soumission des textes définitifs** 10 Avril 2018  
**Dates du Colloque** 29, 30 Avril et 01 Mai 2018

## Frais d'inscription

Doctorants résidents	300 TND
Doctorants non-résidents	250 EUR
Universitaires résidents	400 TND
Universitaires non-résidents	300 EUR

Les frais d'inscription couvrent la participation aux actes de colloque, les documents et fournitures, les pauses café, et l'hébergement en pension complète pour deux nuits.

**Comité Scientifique :** Adel Boubaker (FSEG Tunis), Salah Ben Hamad (IHEC Sfax), Hassan Bellihi (Université Ibn Zohr Maroc), Abdelmajid Ibenrissoul (ENCG Casablanca Maroc), Kamel Naoui (ESC Tunis Manouba), Mohamed Imen Gallali (ESCT Manouba), Saber Sebai (ISCAE Manouba), Samir Essid (FSEG Tunis), Nadia Ouertani (ESCT Manouba), Hatem Mansali (FSEG Nabeul), Malek Saihi (IHEC Carthage), Abdelfettah Bouri (FSEG Sfax), Hédi Noubigh (IHEC Carthage), Mounira Hamed (FSEG Tunis), Boutheina Regaieg (FSJEG Jendouba), Dorra Hmaied (IHEC Carthage), Fatma Wiem Ben Mrad (FSEG Tunis), Dorsaf Ben Aissia (ISCAE Manouba), Slaheddine Hallara (ISG Tunis), Anissa Belhsine (ESSEC Tunis), Romdhane Khemakhem (IHEC Sfax), Chokri Mamoghli (IHEC Carthage), Mohamed Triki (FSEG Sfax) Jameledine Ziadi (FSEG Sfax), Sami Boudabbous (ESC Sfax), Younes Boujelben (FSEG Sfax), Lassad Lakhal (FSEG Sousse), Feten Lakhal (ISG Sousse), Habib Chabchoub (IHEC Sfax), Hammadi Fakhfakh (FSEG Sfax), Chaker Aloui (KSA), Mondher Kouki (KSA), Malika Naifair (IHEC Sfax), Mondher Bellalah (Cergy), Mohamed Arouri (Nice), Imed Chkir (Telfer Ottawa), Pascal Fabre (Besançon), Pascale Brenet (Besançon), Christian de Peretti (Lyon), Amine Lahyani (Paris 10).

**Comité d'organisation :** Salah Ben Hamad, Adel Boubaker, Med Imen Gallali, Kamel Naoui, Abdelfettah Bouri, Abdelmajid Ibenrissoul, Hassen Bellihi, Saber Sebai, Dorra Ellouze, Salma Zaiene, Haykel Hamdi, Hiba Hamadi, Lamia Mabrouk, Emna Zeddini, Manel Hamdi, Walid Chekili, Fatma Mrad, Amira Boussaidi, Ikram Belaid, Olfa Trabelsi, Manara Toukabri, Mehdi Bouras, Hanene Atri, Maha Khemekhem, Naceur Souissi, Mohamed Amine Chakroun.



## Argumentaire

### **La responsabilité sociale des entreprises : vecteur de compétitivité, d'innovation et de performance financière**

Ces dernières années, la responsabilité sociale des entreprises (RSE) est devenue un sujet d'une grande importance en management des organisations, tant pour les praticiens que pour les théoriciens. En effet, la RSE est de plus en plus perçue comme un facteur de bonne gouvernance, d'innovation, d'intégration de l'entreprise dans son environnement et d'amélioration de sa compétitivité et de sa réputation.

Plusieurs chercheurs ont essayé de définir la notion de RSE. La définition la plus communément citée est celle du conseil mondial des entreprises pour le développement durable (World Business Council for Sustainable Development) précisant que la RSE est « *L'engagement des entreprises à adopter des comportements éthiques et à contribuer au développement économique tout en améliorant la qualité de vie des employés, de leurs familles ainsi que de la communauté locale et de la société dans son ensemble* ». Ainsi, la RSE est un engagement facultatif choisi par la firme qui implique des répercussions à la fois économiques, éthiques et légales. En effet, les firmes suivent un processus de RSE non seulement par altruisme, mais aussi pour des fins stratégiques tels que le nouement d'un réseau de relations avec les différentes parties prenantes (employés, banques, clients, fournisseurs, gouvernement, etc.).

Deux approches théoriques s'opposent quant à l'impact de l'adoption de pratiques de RSE :

- La théorie centrée sur l'actionnaire (Shareholder theory) : dont le premier fondateur est Friedman (1970) qui estime que dépenser de l'argent pour des pratiques qui donnent des résultats douteux n'est absolument pas dans l'intérêt des entreprises. Les tenants de cette approche considèrent également que les charités faites par les firmes sont des dépenses inutiles qui peuvent être utilisées par les managers afin de promouvoir leurs propres réputations et carrières.
- La théorie centrée sur les parties prenantes (Stakeholder theory) : initialement défendue par Freeman (1963) qui montre que l'entreprise ne peut pas se replier sur elle-même et doit être responsable envers tous ceux qui ont des enjeux dans les affaires qu'elle mène. En effet, en tenant compte des intérêts des autres, l'entreprise peut non seulement diminuer les risques d'affaires, mais aussi découvrir de nouvelles occasions d'affaires et aussi lancer de nouveaux programmes de développement.

Les études empiriques ayant testé l'impact de l'engagement dans des stratégies de RSE sur la performance et la création de valeur des entreprises sont multiples et traitent de différents aspects et contextes. Mais ces études ne sont pas arrivées à un consensus et les résultats obtenus semblent encore non concluants.

Le présent colloque vise alors à enrichir le champ de recherche sur la thématique de la RSE et son rôle dans la création de valeur, l'innovation et la compétitivité.

L'esprit du colloque est d'être interdisciplinaire. À ce titre, les communications et les présentations des états d'avancement en thèse dans le domaine de l'entrepreneuriat, la finance, la gestion du risque et la stratégie sont les bienvenues.

### Axes du Colloque

**Axe 1 : Compétitivité et responsabilité sociale des entreprises**

**Axe 2 : Entrepreneuriat et innovation**

**Axe 3 : Gouvernance d'entreprise**

**Axe 4 : Risk management**

**Axe 5 : Marchés financiers et des matières premières**

### Calendrier

Date limite d'envoi des propositions	15 mars 2018
Notification aux auteurs	20 Mars 2018
Date limite d'inscription	05 Avril 2018
Soumission des textes définitifs	10 Avril 2018
Dates du Colloque	29, 30 Avril et 01 Mai 2018

**Comité Scientifique :** Adel Boubaker (FSEG Tunis), Salah Ben Hamad (IHEC Sfax), Hassan Bellihi (Université Ibn Zohr Maroc), Abdelmajid Ibenrissoul (ENCG Casablanca Maroc), Kamel Naoui (ESC Tunis Manouba), Mohamed Imen Gallali (ESCT Manouba), Saber Sebai (ISCAE Manouba), Samir Essid (FSEG Tunis), Nadia Ouertani (ESCT Manouba), Hatem Mansali (FSEG Nabeul), Malek Saihi (IHEC Carthage), Abdelfettah Bouri (FSEG Sfax), Hédi Noubigh (IHEC Carthage), Mounira Hamed (FSEG Tunis), Boutheina Regaieg (FSJEG Jendouba), Dorra Hmaied (IHEC Carthage), Fatma Wiem Ben Mrad (FSEG Tunis), Dorsaf Ben Aissia (ISCAE Manouba), Slaheddine Hallara (ISG Tunis), Anissa Belhsine (ESSEC Tunis), Romdhane Khemakhem (IHEC Sfax), Chokri Mamoghli (IHEC Carthage), Mohamed Triki (FSEG Sfax) Jameleddine Ziadi (FSEG Sfax), Sami Boudabbous (ESC Sfax), Younes Boujelben (FSEG Sfax), Lassad Lakhhal (FSEG Sousse), Feten Lakhhal (ISG Sousse), Habib Chabchoub (IHEC Sfax), Hammadi Fakhfakh (FSEG Sfax), Chaker Aloui (KSA), Mondher Kouki (KSA), Malika Naifair (IHEC Sfax), Mondher Bellalah (Cergy), Mohamed Arouri (Nice), Imed Chkir (Telfer Ottawa), Pascal Fabre (Besançon), Pascale Brenet (Besançon), Christian de Peretti (Lyon), Amine Lahyani (Paris 10).

**Comité d'organisation :** Salah Ben Hamad, Adel Boubaker, Med Imen Gallali, Kamel Naoui, Abdelfettah Bouri, Abdelmajid Ibenrissoul, Hassen Bellihi, Saber Sebai, Dorra Ellouze, Salma Zaiene, Haykel Hamdi, Hiba Hamadi, Lamia Mabrouk, Emna Zeddini, Manel Hamdi, Walid Chekili, Fatma Mrad, Amira Boussaidi, Ikram Belaid, Olfa Trabelsi, Manara Toukabri, Mehdi Bouras, Hanene Atri, Maha Khemekhem, Naceur Souissi, Amine chakroun.

Les communications doivent être envoyées à l'adresse suivante :

**colloque2018rse@gmail.com**

### Format des propositions

-Les soumissions de papiers longs (papiers complets 5000 mots) et de papiers courts (1000 mots).

- Les papiers soumis doivent indiquer le titre du papier, les noms, la position occupée, l'établissement et l'adresse e-mail de l'auteur.

-Les normes de rédaction sont précisées dans le fichier ci-joint « Template.com »

<b>Frais d'inscription :</b>			
Doctorants résidents	300 TND	Doctorants non-résidents	250 euros
Universitaires résidents	400 TND	Universitaires non-résidents	300 euros

Les frais d'inscription couvrent la participation aux actes de colloque, les documents et fournitures, les pauses café, et l'hébergement en pension complète pour deux nuitées.